

INFORMATION EAUX

N° 546
Novembre 2003

www.oieau.org
"Le monde de l'eau sur Internet"



UN COMITÉ DE BASSIN POUR LA CORSE

Roselyne Bachelot
tire les conclusions
du **Débat Public sur l'Eau**

X-AGRO-ENA

Un Bilan mitigé
de l'Année Internationale de l'Eau 2003

RIOB-EUROPE

Création du "Groupe des Organismes
de Bassin Européens pour l'Application
de la Directive-Cadre sur l'Eau

"WEST"

358 "Power Points" en ligne
sur le volet économique
de la DCE



Office
International
de l'Eau



RIOB :
Assemblée Générale
Mondiale

La Martinique - 24 - 28 janvier 2004

LE **CNFME CATALOGUE 2004**



343 Sessions
de Formation Professionnelle
www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Rhin-Meuse 2
- Loire-Bretagne 3
- Seine-Normandie 3

Actualités Internationales 4

Actualités Françaises 5

Réseau International des Organismes de Bassins - RIOB 7

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 8

Agenda des Evénements 12

Librairie 13

Références Bibliographiques 14

Retrouvez les documents sélectionnés et analysés et les références récentes de JURIEAUDOC sur votre messagerie et sur notre site

Visitez aussi notre site internet : <http://www.oieau.org>

1.620.000
visiteurs
depuis
1 an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Rédaçtrice en Chef : C. JUERY
Rédaçteur : G. LOISEAU
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 49^{ème} année



Office International de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHTOSPATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | 15 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

UN COMITÉ DE BASSIN POUR LA CORSE



La "loi Corse" du 22 janvier 2002 a conduit à la constitution d'un Comité de Bassin spécifique à l'île et à la re-composition de l'actuel Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse en Comité de Bassin Rhône-Méditerranée. Le nouveau Comité de Bassin Corse s'est installé dans ses fonctions le 10 octobre dernier, à

Ajaccio, sous la présidence de Jean Baggioni, président du Conseil exécutif de Corse. Désormais il y a donc sept Comités de bassin sur le territoire métropolitain.

La composition du Comité de Bassin :

L'Assemblée de Corse, par délibération du 17 avril 2003, a défini la composition du Comité de Bassin Corse qui comprend 36 membres regroupés en plusieurs collèges :

- un collège des collectivités territoriales et locales de 14 membres,
- un collège des usagers et personnes compétentes de 14 membres,
- un collège des représentants des milieux socio-professionnels et personnes qualifiées de 8 membres.

Il n'y a pas, comme dans les autres Comités de Bassin, de collège spécifique de représentants de l'Etat : le préfet de Corse ainsi que trois membres désignés par lui siègent dans le collège des personnes qualifiées et des socio-professionnels.

Le président du Conseil exécutif de Corse est de droit président du Comité de Bassin.

Les membres du Comité de Bassin sont désignés pour six ans.

La première séance du Comité de Bassin :

Le Comité de Bassin Corse s'est réuni pour la première fois le 10 octobre 2003, au cours d'une séance inaugurale qui a permis :

- ➔ d'une part, de procéder à son installation : définition de son règlement intérieur et de son mode de fonctionnement, élection des vices-présidents et de deux administrateurs représentant la Corse au Conseil d'Administration de l'Agence (le 3^{ème} administrateur est, de droit, le Préfet de Corse) ;
- ➔ et, d'autre part, de démarrer concrètement le travail par l'examen de deux dossiers : le "débat national sur la politique de l'eau" et la "mise en oeuvre de la Directive-Cadre et du SDAGE en Corse".

Le Comité de Bassin Corse aura à se réunir avant la fin de l'année puisqu'il lui revient de donner un avis conforme sur les taux des redevances à appliquer en 2004 sur le Bassin Corse. Il conviendra alors également de fixer le calendrier 2004 dont on sait déjà qu'il sera fortement rythmé par la mise en place de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Les conséquences de ces changements sur le fonctionnement de l'Agence RM&C :

Pour l'Agence de l'Eau, les changements institutionnels occasionnés par la création du Comité de Bassin Corse se sont traduits par :

- La mise en place d'un fonctionnement institutionnel nouveau où l'Agence et les deux Comités de Bassin maintiennent la cohérence indispensable à l'équilibre des entités.

Pour ce faire, une conférence des présidents a été instituée, elle comprend : le Président Jean Baggioni, Henri Torre, Président du Comité de Bassin Rhône Méditerranée et Pierre Rousset, Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.

- L'adaptation du Conseil d'Administration de l'Agence composé dorénavant de 37 administrateurs dont :
 - . 22 élus et usagers du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée,
 - . 2 élus et usagers du Comité de Bassin Corse,
 - . 12 représentants de l'Etat, dont le Préfet de Corse,
 - . 1 administrateur représentant le personnel de l'Agence,
 - . un Président nommé par l'Etat,
- La modification du nom de l'Agence qui devient l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.

L'Agence a saisi cette opportunité pour repenser son identité visuelle, un nouveau logo a donc été défini et vient d'être présenté officiellement au public.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

Réseau International des Organismes de bassin : VI^{ème} Assemblée Générale Mondiale

La Martinique (Antilles Française) 24 - 28 janvier 2004

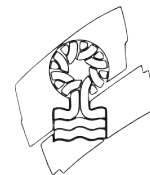


La prochaine Assemblée Générale Mondiale du RIOB se tiendra, à l'invitation du Comité de Bassin, de l'Office de l'Eau et des Autorités de la Martinique et avec l'appui de l'Agence française de l'Eau Loire-Bretagne et du Ministère français de l'Écologie et du Développement Durable :

du Samedi 24 au Mercredi 28 Janvier 2004
aux Trois-Ilets (La Martinique)
- Antilles françaises - (France)

Cette importante manifestation, qui ne se tient que tous les deux ans, sera l'occasion de faire le point des progrès significatifs de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin à travers le monde, avec la présentation des cas concrets les plus avancés.

Inscription par : riob2@wanadoo.fr



ADOUR-GARONNE

PARTICIPEZ À LA 2^{ÈME} ÉDITION DES "ALCYONS"

L'Agence de l'Eau décernera ses "Alcyons" 2004, à l'issue de la réunion du Comité de Bassin qui se tiendra au mois de juin prochain.

Ces trophées visent à récompenser les initiatives exemplaires ou innovantes de gestion, protection ou aménagement des ressources en eau menées dans le bassin Adour-Garonne entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2002.

Les "Alcyons" 2004 sont ouverts à tous les acteurs de l'eau : collectivités territoriales, industries, PME-PMI, groupements professionnels, agriculteurs, associations, écoles, laboratoires, organismes de recherche, personnes physiques ou morales, publiques ou privées...

Les personnes intéressées devront retirer leur dossier de candidature avant le 29 Février 2004 et le remettre dûment complété avant le 31 mars 2004.

De plus amples informations sur les "Alcyons" 2004 sont disponibles auprès de l'Agence ou sur son site internet. <http://www.eau-adour-garonne.fr/trophees2004/accueil.htm>

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



"L'EUROPE DE L'EAU, L'EAU DES EUROPÉENS"

Les 5 et 6 février prochains se tiendra, à Lille, la 4^{ème} édition du colloque "L'Europe de l'eau, l'eau des Européens". Cette conférence s'adresse aux économistes et aux décideurs intervenants dans le domaine de l'eau dans les différents pays de l'Union Européenne.

Cette année ce colloque sera consacré aux travaux liés à la mise en place du volet économique de la Directive-Cadre sur l'Eau : avancement des travaux, quelles difficultés et quelles solutions pour l'état des lieux, quelles perspectives et enjeux pour l'après 2004.

Ce colloque est organisé par les six Agences de l'Eau (le pilotage est confié à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie) et par la Commission Européenne. Par ailleurs, il bénéficie du parrainage de la Région Nord-Pas-de-Calais.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 Douai Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-artois-picardie.fr

RHIN-MEUSE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LE BUDGET 2004

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni le 23 octobre 2003 à Metz/Rozérieulles sous la présidence de François BARTHELEMY, Ingénieur Général des Mines.

Le Conseil a adopté le budget 2004 qui s'élève à 223,4 millions d'euros. Ce budget se caractérise par le maintien des capacités financières de l'Agence de l'Eau en faveur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques avec un crédit d'aides nouveau de 140 millions d'euros de subventions.

Le Conseil a également voté un fonds de concours au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour un montant de 45 millions d'euros destiné à financer des opérations de restauration de rivières, zones humides, sites et sols pollués, lutte contre les inondations.

Le Conseil a décidé par ailleurs d'accélérer la baisse des redevances des usagers domestiques prévue au 8^{ème} Programme en anticipant la minoration du coefficient de collecte. Ce dernier passera donc à 2,2 dès 2004 ; soit 23% de baisse en 3 ans (en 2002 le coefficient de collecte était de 2,7).

François BARTHELEMY, Président du Conseil, a levé la séance à l'issue du vote du budget et annoncé qu'il était démissionnaire, du fait de son opposition personnelle aux mesures du fonds de concours au MEDD.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulins Les Metz
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

LOIRE-BRETAGNE



BILAN D'ÉTAPE POUR LA CHARTE "PROLITTORAL"

Chaque année, du fait de la pollution, près de 70 000 m³ d'algues, formant des marées vertes, sont collectées en Bretagne, ce qui représente un coût d'environ 500 000 euros à la charge des collectivités territoriales. En signant, le 19 juin 2001, la Charte "Prolittoral", l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional de Bretagne et les quatre Conseils Généraux bretons avaient décidé de mettre leurs moyens en commun pour lutter contre la prolifération des algues vertes sur le Littoral Breton. Cette Charte a été conclue pour une durée de cinq ans (2002-2006)

Le 5 novembre 2003, les collectivités ont fait avec l'Agence de l'Eau le point sur l'état d'avancement de cette Charte "Prolittoral".

Le plan adopté comprend trois volets :

- 1 un axe préventif, qui vise notamment à réduire les émissions d'azote qui favorisent la prolifération des algues vertes,
- 2 le premier contrat quinquennal de Bassin Versant, à Saint-Michel en Grève, réunit déjà 39 agriculteurs sur 200 concernés,
- 3 un volet curatif, et un volet d'actions dotés de 2,8 millions d'euros, sous l'égide du CEVA (Centre d'Etude et de Valorisation des Algues), à Pleubian (Côtes d'Armor).

LE VOLET " LITTORAL " DE L'ÉTAT DES LIEUX DU BASSIN

Une commission "Littoral" a été créée au sein du Comité de Bassin Loire-Bretagne, afin d'assurer une meilleure prise en compte du littoral dans la politique de l'Agence de l'Eau et d'orienter l'action pour la préservation de la qualité des eaux et des usages sur le Littoral.

La commission "Littoral" s'est réunie le 18 novembre dernier à Saint-Malo pour examiner le volet "Littoral" de l'état des lieux du Bassin Loire-Bretagne en cours d'élaboration au titre de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Cette réunion a également permis d'aborder :

- les résultats d'une étude sur l'eutrophisation phytoplanktonique du littoral Loire-Bretagne ;

- le bilan de l'impact de la canicule de l'été 2003 sur le Littoral ;
- la charte " Prolittoral " de lutte contre les marées vertes ;
- un bilan du programme de résorption des " plages en C " engagé à partir de 1997 et des suites à donner à ce programme ;
- les aides financières de l'Agence de l'Eau pour lutter contre la pollution des ports de plaisance et pour les travaux de purification des coquillages de mauvaise qualité bactériologique du fait des pollutions telluriques.

CHIFFRES ET REPÈRES DU 7^{ÈME} PROGRAMME (1997- 2002)

L'Agence vient de publier une brochure de 8 pages présentant les chiffres et repères essentiels de la réalisation de son 7ème Programme d'intervention.

Ce document précise qu'entre 1997 et 2002, l'Agence de l'Eau a perçu 1,363 milliard d'euros de redevances auprès des utilisateurs d'eau du bassin. Le produit de ces redevances a permis de réaliser près de 4 milliards d'euros de travaux pour réduire les pollutions, mieux gérer les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Le document décrit de façon synthétique les différentes actions menées par l'Agence de l'Eau au cours de la période 1997-2002 et les crédits qui y ont été alloués. Cette brochure peut-être obtenue auprès de l'Agence ou bien être consultée en ligne.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

SEINE-NORMANDIE



BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE DU BASSIN

L'Agence vient de publier le bulletin de situation hydrologique du Bassin Seine-Normandie au début septembre 2003. Ce document donne une présentation synthétique et actualisée de l'état quantitatif des ressources en eau du bassin à travers l'analyse :

- des précipitations tombées au cours de la période septembre 2002 - Août 2003 ;
- des précipitations efficaces et de la réserve utile du sol ;
- de l'état des nappes d'eau souterraine ;
- du débit des rivières ;
- des restrictions d'usage ;
- de la situation des grands lacs de Seine.

Cette étude parvient à la conclusion selon laquelle, au début septembre 2003, **la situation hydrologique du Bassin Seine-Normandie reste marquée par un déficit pluviométrique de 7 mois accentué par la canicule du mois d'août.** Cette sécheresse hydrique n'a pas encore affecté les principales nappes du bassin permettant ainsi d'assurer le soutien du débit des cours d'eau sur la partie centrale du bassin.

Ce bulletin peut-être obtenu auprès de l'Agence ou être consulté sur le site : <http://agences-eau.brgm.fr>.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr/

NAISSANCE DE "L'ANEW" :

"AFRICAN NETWORK OF CIVIL SOCIETY ORGANISATIONS ON WATER"

Au mois d'octobre dernier, 43 représentants d'Organisations Non Gouvernementales, venus de tout le continent Africain, se sont rencontrés à Nairobi pour réfléchir à la création d'un mécanisme africain qui permettrait de faciliter et renforcer la participation des ONG dans la définition des politiques de l'eau et leur mise en œuvre.

A l'issue de trois jours de réflexion, le groupe de travail a élaboré le cadre d'un nouveau réseau : l'ANEW (African Network of Civil Society Organisations on Water).

La mission principale de ce réseau consistera à assurer la coordination des opinions défendues par les organisations de la société civile africaine intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

La création de l'ANEW vient d'être officialisée lors de la Conférence Pan-Africaine de mise en œuvre de partenariat sur le thème de l'eau, qui s'est tenue du 8 au 13 décembre derniers à Addis Abeba. C'est également au cours de cette conférence que le plan d'activités de l'ANEW a été défini.

FRESHWATER ACTION NETWORK

c/o Water Aid

Prince Consort House - 27-29 Albert Embankment

London SE1 7UB

Tél. : +44 (0) 20 7793 4522 Fax : +44 (0) 20 7793 4545

info@freshwateraction.net

UICN : UNE BASE DE DONNÉES SUR LA GESTION L'EAU DANS LES PAYS DE L'ASIE DE L'OUEST ET D'AFRIQUE DU NORD

L'Union Mondiale Pour la Conservation de la Nature (UICN) vient d'élaborer un programme complet de gestion des ressources en eau destiné aux pays de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord. Ce programme (baptisé "WESCANA water programme") sera lancé officiellement en 2004 et reflétera les compétences de l'UICN en matière de développement durable et de gestion des écosystèmes aquatiques dans cette région.

Pour mettre en œuvre cette initiative régionale, l'UICN a installé un centre opérationnel à Amman (en Jordanie). L'une des principales activités réalisées au cours de la phase préliminaire de ce programme (septembre à décembre 2003) a consisté à créer une série de bases de données permettant d'acquérir une bonne connaissance de l'eau dans cette région du monde.

Au total ce sont cinq bases de données qui ont ainsi été réalisées pour les pays de l'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord :

- 1 la base de données "organisations" : énumère tous les programmes, toutes les organisations et les initiatives existants en matière de gestion de l'eau,
- 2 la base de données "ressources humaines" : recense les experts, professionnels et personnes ressources du secteur,

- 3 la base de données "bibliographie" : dresse une liste des livres et articles relatifs à la gestion de l'eau dans les 2 Régions,
- 4 la base de données "connaissances en ligne" : répertorie les liens internet et documents mis en ligne sur le web apportant une connaissance dans le domaine de la gestion de l'eau dans les pays concernés,
- 5 la base de données "bibliothèque virtuelle" : comprend l'ensemble des documents, articles, études et présentations disponibles en ligne relatifs aux problématiques de l'eau dans les pays.

Plus de cent organisations, programmes et initiatives sont classés et répertoriés dans ces bases de données. L'information ainsi disponible sera mise prochainement en ligne sur un site internet créé spécialement par l'UICN pour ce programme.

UICN - The World Conservation Union Headquarters

Rue Mauverney 28 - 1196 Gland Switzerland

Tél. : +41 (22) 999-0000 Fax: +41 (22) 999-0002

mail@iucn.org

www.iucn.org

LE PRIX MACARTHUR 2003 DÉCERNÉ À PETER H. GLEICK



Le professeur Peter H. Gleick, Président et cofondateur du "Pacific Institute for Studies in Development, Environment and Security" d'Oakland (et membre de l'Académie de l'Eau), vient de recevoir le prix MacArthur 2003 pour les recherches et l'action qu'il mène au niveau international en faveur de la protection des ressources en eau.

Cette récompense est considérée, après le prix Nobel, comme la récompense la plus prestigieuse qui puisse être décernée pour des recherches scientifiques. Elle s'accompagne d'une somme de 500 000 \$.

Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse : <http://www.pacinst.org/macarthur/>

PACIFIC INSTITUTE FOR STUDIES IN DEVELOPMENT, ENVIRONMENT AND SECURITY

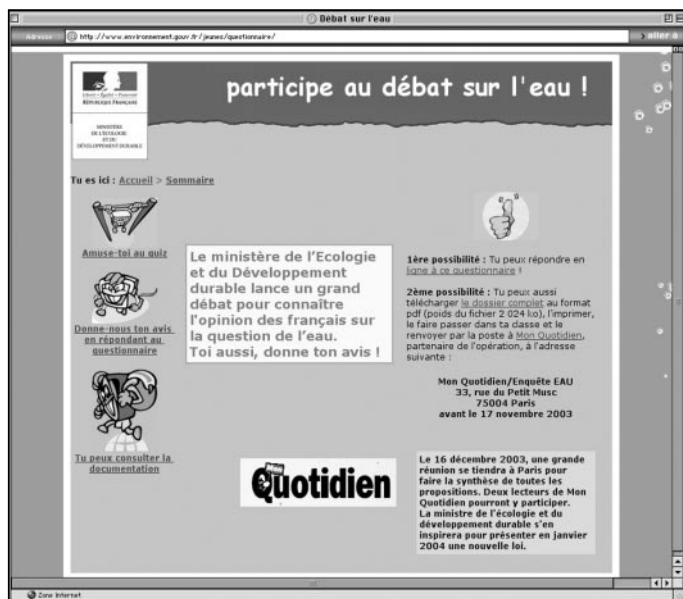
654 13th Street, Preservation Park - Oakland, CA 94612 - USA

Tél. : 1 (510) 251-1600 - Fax : 1 (510) 251-2203

pistaff@pacinst.org

www.pacinst.org/macarthur/

DÉBAT NATIONAL SUR L'EAU : LE MEDD DONNE LA PAROLE AUX 10-14 ANS



A la demande du Comité de pilotage du débat national sur la politique de l'eau, le questionnaire sur l'eau utilisé pour les différentes enquêtes grand public a fait l'objet d'une déclinaison à destination des jeunes. Un partenariat a ainsi été établi avec la société PLAY BAC, pour une diffusion de ce nouveau questionnaire en direction des 10-14 ans. Créé sur mesure, il se présente sous forme d'un supplément de 4 pages encarté dans le journal "Mon Quotidien" et signé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, envoyé le jeudi 6 novembre 2003 directement à 70 000 abonnés (dont 8 000 enseignants du CMI à la 5^{ème}), pour une réponse avant le 17 novembre 2003. A partir du questionnaire papier, un module Internet a été mis en ligne par le Ministère sur son site. La synthèse fera l'objet d'une restitution par deux enfants, accompagnés d'un journaliste, lors de la conférence de synthèse du 16 décembre 2003.

<http://www.environnement.gouv.fr/jeunes/questionnaire/>

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

LA GESTION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Le 3 novembre dernier, Monsieur Jean LAUNAY (Député du Lot) a présenté, au nom de la Commission de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale, un rapport sur l'eau et les politiques d'aménagement du territoire.

Dans ce document, le député plaide pour un renforcement du rôle des départements dans la gestion de l'eau, ainsi que pour un transfert de ressources financières à leur profit.

Afin de mieux coordonner les aménagements des bassins versants, le rapport préconise également de renforcer le rôle des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, qui sont devenus au fil du temps, un échelon essentiel de la gestion de l'eau.

Ce rapport qui s'intitule "La Gestion de l'eau sur le Territoire" est consultable sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.assemblee-nat.fr/12/pdf/rap-info/i1170.pdf>

KIOSQUE DE L'ASSEMBLÉE

4, rue Aristide Briand - 75007 Paris
webmaster@assemblee-nationale.fr
www.assemblee-nat.fr/index.asp

INFORMATION DU CITOYEN ET GESTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

L'École Nationale des Ponts et Chaussées a organisé, les 9 et 10 décembre derniers, un séminaire de formation sur " l'information du citoyen et la gestion des risques naturels majeurs ". Cet événement qui s'adressait à un public très large (élus locaux, membres des services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics, maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre, juristes etc.) a permis notamment de présenter les innovations juri-

diques introduites par la loi sur les risques technologiques et naturels majeurs du 31 juillet 2003.

PRESSES DE L'ENPC

28, rue des Saints-Pères - 75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 44 58 27 40 - Fax : 01 44 58 27 44
www.enpc.fr/

L'EAU AU CŒUR DU 18^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM NATURE ET ENVIRONNEMENT

Cette année, le Festival International du Film Nature et Environnement, qui s'est déroulé à Grenoble du 11 au 16 novembre dernier, a été entièrement consacré à l'eau. Cette thématique a été abordée à travers des documentaires, reportages, fictions et films d'animation, mais également par le biais de conférences, de tables rondes et d'expositions.

FÉDÉRATION RHÔNE-ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE

5 pl Bir Hakeim 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 42 64 08 - Fax : 04 76 44 63 36
www.frapna.org/sitelisere/festival/18e_festival.html

ÉDITION 2003 DE LA REVUE DES INGÉNIEURS DE L'ENGREF : GESTION DES RISQUES

Chaque année, l'ENGREF réunit un certain nombre de chercheurs, d'experts et de responsables d'administrations autour d'une thématique traitant d'un sujet de fond ou d'actualité. Construite à partir d'articles rédigés par ces personnalités, cette publication illustre les connaissances et les savoir faire du Génie Rural, de Eaux et des Forêts.

Cette année, l'édition 2003 de la revue de l'ENGREF traite de la gestion des risques. Trois thèmes y sont abordés : les différents as-

pects de la gestion des risques, la gestion des risques naturels - applications aux inondations, les risques dans l'Agroalimentaire.

ECOLE NATIONALE DU GENIE RURAL, DES EAUX ET DES FORETS

19, avenue du Maine - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 33 1 45 49 89 41 - Fax : 33 1 45 49 88 27
www.engref.fr

UN COLLOQUE SUR LES CONTRATS DE RIVIÈRE

Le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme (Université de Limoges) a organisé, le 18 décembre 2003, un colloque sur les contrats des rivières. Cette journée a été entièrement dédiée à l'analyse de la pratique du contrat de rivière (méthodes pratiques de réalisation d'un contrat de rivière, examen de cas concrets en France et en Belgique, présentation de bilans de contrats de rivière) et à ses perspectives d'évolution (la Directive-Cadre sur l'Eau et les contrats de rivière).

CRIDEAU - Mme Paulhiac - CNRS / INRA - Faculté de Droit

32, rue Turgot 87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 97 24 - Fax : 05 55 34 97 23
crideau@drec.unilim.fr

X-AGRO-ENA

LA GESTION DE L'EAU : POUR DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

Pour la première fois, les associations d'anciens élèves de l'AGRO Paris, de l'ENA et de Polytechnique, ont décidé de se réunir pour organiser un grand colloque sur un sujet d'intérêt commun.

A l'occasion de l'Année Internationale de l'Eau, ce colloque a été l'occasion de faire le bilan devant un public de responsables institutionnels publics et privés de ce qu'aura apporté cette année 2003 et les perspectives offertes pour l'avenir, notamment pour les entreprises françaises, dont les ambitions se situent légitimement à l'échelle mondiale.

Après une introduction sur "Le contexte géostratégique de la gestion de l'eau", trois tables rondes ont traité de :

- Vers un modèle de gestion globale de l'eau ?
- La qualité de l'eau : jusqu'où ? Pour qui ?
- Quelles nouvelles solidarités ?

Ce Colloque s'est tenu à Paris le jeudi 18 décembre 2003, au Sénat, Palais du Luxembourg, sous le Haut Patronnage de M. Jacques Chirac, Président de la République avec la participation de :

- Philippe Adnot Sénateur de l'Aube,
- Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable,
- Pascal Berteaud, Directeur de l'Eau, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable,
- Daniel Caille, de DEXIA,
- Michel Camdessus, Président du Panel International sur le Financement des Infrastructures pour l'Eau,
- Alain Chosson, Secrétaire Général de la CLCV,
- Bill W. Cosgrove, Vice-Président du Conseil Mondial de l'Eau,
- Thierry Davy et Sylvie Detoc de la Commission Européenne,

- Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau,
- Loïc Fauchon, Président d'Association,
- Antoine Frérot, Directeur Général de VEOLIA Environnement,
- Raimondo Garrido, ancien Ministre, Brésil,
- Pierre Hérisson, Sénateur de la Haute-Savoie,
- Anne Le Strat, Présidente de la SAGEP,
- Koïchiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO,
- Gérard Mestrallet, Président de SUEZ,
- Thierry Michelon, Direction Générale de la Santé,
- Claude Nahon, Directrice de l'Environnement et du Développement Durable - Électricité de France
- Pierre-Louis Pétrique, Directeur du Groupe SAUR,
- Christian Poncelet, Président du Sénat,
- Pierre-Alain Roche, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- Jean Salmon, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Vice-Président de l'APCA.

REGARDS INTERNATIONAL

Secrétariat général du colloque
8, rue Fallempin - 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 18 50 - Fax : 01 45 77 73 61
o.johnson@regards-international.com
www.regards-international.com

RIOB-EUROPE : CRÉATION D'UN "GROUPE DES ORGANISMES DE BASSIN EUROPÉENS POUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE"

VALENCIA - ESPAGNE - 11 - 12 NOVEMBRE 2003



123 délégués d'administrations gouvernementales, chargées de la gestion des ressources en eau, d'organismes de bassin et d'organisations non gouvernementales et internationales, venus d'Albanie, de Belgique, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Macédoine, Maroc, Moldavie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Suisse, Ukraine, ainsi que de représentants de la Commission européenne, se sont réunis à Valencia les 11 et 12 novembre 2003, à l'initiative du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) et du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO), à l'invitation de la Confédération Hydrographique du Jucar et des Autorités espagnoles.

Ils sont convenus des résolutions suivantes :

- considérant que la nouvelle Directive-Cadre européenne fixe pour objectif d'atteindre un bon état écologique des eaux superficielles et souterraines en Europe d'ici à 2015,
- qu'elle retient les bassins ou districts hydrographiques comme territoires d'application,
- qu'après la phase de transposition dans les législations nationales des Pays, la mise en application de la Directive-Cadre entre désormais dans une phase active et concrète par les organismes de bassin existants ou en création ou par les autorités désignées pour chaque districts hydrographiques.
- que cette application pourrait s'avérer complexe et qu'elle fait appel à de nouveaux concepts et méthodes d'intervention,
- tenant compte de l'ambition des objectifs à atteindre et de l'importance de la tâche à accomplir :

Les organismes représentés à Valencia ont souhaité pouvoir mieux échanger leur informations et expériences et évoquer les problèmes qu'ils rencontreraient avec les Autorités nationales concernées et la Commission européenne, dans un esprit de forte coopération entre eux et au niveau européen.

A cette fin, ils ont décidé de constituer, au sein du RIOB et sans nécessité d'y créer une nouvelle structure spécialement, un "groupe des organismes de bassin européens pour l'application de la Directive-Cadre", ("Europ-INBO"), ouverts à toutes les organisations concernées de l'Union européenne et des Pays limitrophes qui voudraient s'y associer.

Ce Groupe se fixe pour objectif d'aider à la mise en œuvre concrète de la Directive-Cadre européenne par les organismes de bassin de l'Union européenne élargie, des pays

candidats et des Pays intéressés d'Europe Orientale et de la Méditerranée, notamment en conduisant des initiatives communes sur des actions permettant :

- de concourir aux réflexions locales, nationales et internationales sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'aménagement durable des bassins versants et aquifères ;
- de développer les échanges d'informations, d'expériences et d'expertises entre organismes de bassin intéressés ;
- de renforcer la coopération entre les pays riverains de fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers ;
- d'évaluer les actions engagées et d'en diffuser les résultats, notamment par des publications et programmes de formation appropriés ;
- d'élaborer et de promouvoir des projets communs concourants à ses objectifs ;
- de faciliter l'élaboration des outils et modèles de gestion nécessaires ;
- de favoriser l'échange des informations et des données indispensables à la connaissance des ressources, des usages et des pollutions et nécessaires à la prévision des risques naturels et accidents, à la définition de plans pluriannuels de gestion et des programmes de mesures et à l'évaluation des politiques mises en œuvre ;
- d'aider à la mise en place de systèmes de financement nécessaires à leur réalisation basés sur les principes "utilisateur-pollueur-payeur", et sur la notion de solidarité de bassin ;
- de promouvoir des programmes de formation des dirigeants, des cadres et des techniciens des organismes-membres, et d'une façon générale de tous les acteurs de la gestion de l'eau ;
- d'encourager la participation des populations concernées aux processus de planification et de gestion durable des ressources en eau.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

L'ensemble des organismes partenaires intéressés conviennent de se réunir à nouveau et au plus tard dans un délai de 12 mois et ensuite au moins une fois par an ou à chaque étape importante d'application de la Directive-Cadre européenne sur l'eau.

La Pologne a proposé d'accueillir la prochaine réunion plénière et en fixera les lieux et dates en accord avec le Secrétariat Technique Permanent du RIOB et en s'appuyant sur un **Comité de coordination**, présidé par le représentant de l'organisme ayant organisé la réunion précédente, c'est-à-dire la **Confédération Hydrographique du Jucar** pour la première période.

L'animation et le Secrétariat du Comité de Coordination seront assurés par le Secrétariat Technique Permanent du RIOB.

SECRÉTARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB

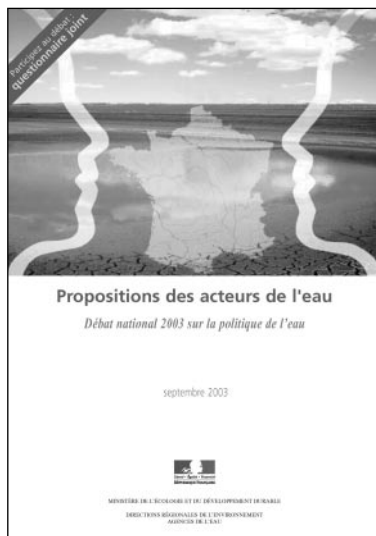
21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr

www.riob.org

CONCULTATION NATIONALE SUR L'EAU : 12.754 RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE



UN VIF INTÉRÊT POUR LA GESTION DE L'EAU

Dans le cadre de la consultation nationale de préparation d'une nouvelle loi sur l'eau, le MEDD a chargé l'OIEau de dépouiller un questionnaire accessible en ligne et diffusé largement sur papier. 10.749 réponses ont pu être traitées, dont les deux-tiers ont été reçues par internet. La participation à cette enquête étant une démarche volontaire, les avis ainsi réunis sont certainement ceux d'un public sensibilisé voire militant. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif.

Le répondant-type, identifié en retenant le plus fort taux de réponse pour chaque renseignement signalétique, est un cadre entre 20 à 40 ans, vivant dans un foyer de 2 personnes en maison individuelle avec jardin dans le bassin Seine-Normandie.

LE CONSTAT

Pour la moitié des répondants, la qualité de l'eau est l'enjeu le plus important (48% des réponses), loin devant la qualité de l'air (25%), et le degré de préoccupation pour ce sujet est élevé : c'est un enjeu très important pour 93% des répondants, et important pour les autres. Aucun autre enjeu (air, déchets, bruit, paysages, énergie) ne bénéficie d'une telle attention. Ce constat se vérifie notamment en Loire-Bretagne et Outre-mer.

Parmi les problématiques liées à l'eau, deux arrivent nettement en tête : la pénurie d'eau (28%) et l'utilisation des engrais et des pesticides dans l'agriculture (27%). Quelques variations apparaissent selon les bassins hydrographiques, souvent liées à des enjeux locaux plus forts : pollution agricole en Loire-Bretagne, pénurie d'eau en Adour-Garonne, pollution des océans Outre-mer.

En outre, la perception de l'évolution de la qualité de l'eau est globalement négative. Ainsi, la très grande majorité des répondants considèrent qu'elle s'est dégradée au cours des 10 dernières années, ou tout au mieux qu'elle a stagné, et qu'il n'en ira guère mieux à l'avenir, même si l'hypothèse d'une amélioration convainc dans ce cas plus de personnes (jusqu'à 28% pour les eaux superficielles). Les répondants de Loire-Bretagne et d'Outre-mer sont les plus pessimistes.

Par ailleurs, les trois-quarts des répondants sont satisfaits de la qualité de l'eau potable... contre tout de même près d'un quart qui ne le sont pas, les plus critiques étant ceux d'Artois-Picardie et d'Outre-mer.

Enfin, le financement des services d'eau et d'assainissement par l'utilisateur est largement admis et le prix de l'eau appelle des opinions plutôt modérées : la moitié des répondants trouvent l'eau assez chère contre 21% qui la trouvent peu chère. Toutefois, sur ce type de sujet fortement local, des moyennes nationales gomment des opinions potentiellement très marquées localement.

Quant à l'idée d'un prix unique et de son échelle de mise en œuvre, les opinions sont partagées et l'idée d'une harmonisation locale (municipale ou intercommunale) séduit la moitié des répondants, contre un tiers pour une harmonisation nationale.

Par ailleurs, plus des deux-tiers des répondants sont favorables à des mesures de solidarité via le prix de l'eau, au profit des pays en développement comme pour garantir l'accès à l'eau des personnes en difficulté.

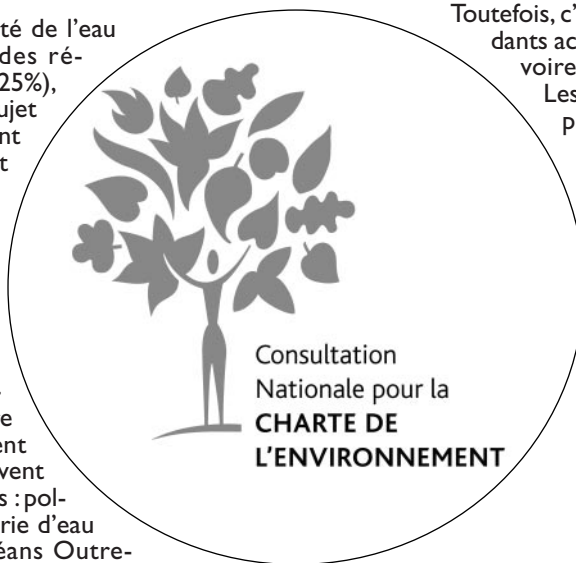
QUE FAUDRAIT-IL FAIRE ?

Les actions de lutte contre les pollutions, notamment d'origine agricole, sont jugées bien plus importantes que celles visant à limiter les consommations ou à lutter contre les inondations. Globalement, la quasi-totalité des répondants considère que le comportement de chacun de nous contribue à la pollution de l'eau.

Pour agir, les pouvoirs publics (UE, Etat, collectivités) sont clairement identifiés comme les acteurs de référence, en fonction des sujets et des échelles : à l'UE et l'Etat les problèmes des océans, aux communes et départements l'entretien des cours d'eau.

Toutefois, c'est aux associations que 40% des répondants accordent leur confiance pour les informer, voire pour régler les problèmes liés à l'eau. Les répondants de Rhin-Meuse se révèlent plus légitimistes, étant sensiblement moins critiques vis-à-vis des pouvoirs publics et de l'information qu'ils diffusent alors que ceux d'Outre-mer sont les plus défiants vis-à-vis des pouvoirs publics.

De façon générale, il existe une volonté unanime (95%) de voir les citoyens impliqués dans la politique de l'eau, principalement à l'échelle locale.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 80 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr

UN MANUEL DE DIAGNOSTIC DES STATIONS D'ÉPURATION

Le CIDF (Centre de Formation de la Lyonnaise des Eaux) a confié au Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau l'actualisation du Manuel de Diagnostic des Stations d'Épuration par boues activées (Matel'Eau).

Ce manuel est destiné aux exploitants de la Lyonnaise des Eaux et constitue un document de référence dans leur travail au quotidien.

Les sujets abordés sont les suivants :

- l'autosurveillance des stations d'épuration,
- les observations et tests,
- la caractérisation d'un fonctionnement optimisé,
- les fiches de diagnostic,
- la méthodologie et les tests,

- la typologie des arrivées anormales d'effluents,
- la prise en compte des sous-produits d'épuration et leur destination.

Ce document sera utilisé également en tant que support pédagogique dans le cadre des stages de formation professionnelle "Matel'Eau" réalisés par le CNFME pour le compte de la Lyonnaise des Eaux.

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU

22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
cnfme@oieau.fr

"WATERSTRATEGYMAN"

L'Objectif du projet "WATERSTRATEGYMAN" consiste à développer et évaluer des stratégies alternatives pour la gestion des ressources en eau et la régulation de la demande dans les zones arides du sud de l'Europe. Ce projet a débuté en janvier 2002 et doit se poursuivre jusqu'en juin 2006.

Divers outils, recueils de directives, méthodologies et protocoles de mise en œuvre doivent être développés afin d'offrir, aux décideurs intervenant dans le domaine de l'eau, un éventail de stratégies de gestion intégrée.

L'un des enjeux principaux de ce projet est de construire une méthodologie d'aide à la gestion des ressources en eau dans les zones arides en intégrant les principes instaurés par la Directive-Cadre sur l'Eau et plus particulièrement le principe de la récupération des coûts par le prix de l'eau.

Ce projet de recherche vise donc à :

- évaluer la situation actuelle dans les zones arides de l'Europe du sud à l'aide d'une typologie des problématiques de gestion de l'eau ;
- développer une méthodologie pour évaluer différents scénarios de gestion ;
- développer des scénarios d'allocation des ressources et des stratégies de recouvrement du prix de l'eau ;
- concevoir des recueils de directives et de protocoles pour une gestion intégrée de l'eau ;
- assister les décideurs pour la mise en place d'une gestion de l'eau en zones arides intégrant des objectifs multiples (agriculture, tourisme, alimentation en eau potable...).

Les résultats des recherches menées au cours des deux premières années d'exécution de ce projet ont été présentés au cours d'un séminaire qui s'est tenu à Paris, du 8 au 11 octobre 2003.

Les avancées publiables à mi-parcours portent sur les points suivants :

- analyse du contexte actuel (le point sur les institutions, les modes de régulation, les usages actuels, la disponibilité en eau, les infrastructures de mobilisation de la ressource...);
- mise en œuvre d'une grille d'analyse pour définir une typologie des zones arides en terme de disponibilité de la ressource, d'usages à satisfaire, de pratiques de gestion et de mécanismes d'élaboration de la politique de l'eau ;
- développement de la méthodologie pour l'évaluation de la disponibilité de la ressource et de la demande ainsi que pour l'estimation des coûts économiques et environnementaux des interventions ;
- test et adaptations des différents modèles et outils, évaluation de leur applicabilité aux zones arides suivie de leur amélioration. Ces outils et modèles sont utilisés pour la formulation et l'évaluation des scénarios ;
- collecte de données relatives aux ressources et à la demande, élaboration d'une banque de donnée couplée à un Système d'Information Géographique ;
- enfin un prototype de cet outil d'aide à la décision a été présenté et s'appliquera à l'île de Paros (Grèce).

L'outil informatique d'aide à la décision va être développé et finalisé dans l'année qui vient.

Une démarche visant à intégrer l'ensemble des coûts de l'eau dans le processus d'aide à la décision constitue l'enjeu principal de cette future étape.

Pour plus d'informations :

<http://environ.chemeng.ntua.gr/WSM/>

"WEST" MET EN LIGNE SES RESSOURCES SUR LA DCE

La page web du projet "WEST" met à la disposition des décideurs, professionnels de l'eau et économistes impliqués dans la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau un ensemble de présentations (Power Point) sur les aspects économiques de cette Directive.

Pour chacun de ces publics, il est proposé :

- une présentation, plus ou moins détaillée, de la Directive et de ses origines ;
- plusieurs diaporamas sur les aspects économiques, qui illustrent les modalités de mise en œuvre. L'accent a été mis sur les travaux à mener pour fin 2004 (caractérisation des districts).

C'est au total 358 transparents qui sont ainsi mis en ligne.

Tous ces diaporamas sont libres d'utilisation, ils peuvent servir pour organiser des sessions de formations des acteurs ou pour construire un programme d'auto-formation.

Retrouvez ces documents sur :

www.oieau.org/west/index.html

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 80 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr

Nos Stages de Formation Professionnelle pour janvier et février 2004

DATE	REF.	TITRE
07-09/01/04	E044 04A	Inspection visuelle des réseaux - niveau 2 et 3
19-23/01/04	B026 04A	Protection de la ressource en eau
19-20/01/04	E045 04A	Inspection visuelle des réseaux - stage pratique
19-23/01/04	F001 04A	Exploiter une station d'épuration - 1° degré
19-23/01/04	K025 04A	Gestion des compétences dans le domaine de l'eau et établissement des plans de formation
19-23/01/04	N012 04C	Exploitation d'une station d'épuration par boues activées - 2° degré
27-29/01/04	S006 04A	Conception, construction et entretien des plans d'eau
02-06/02/04	A001 04A	Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° degré
02-06/02/04	C036 04A	Optimiser la gestion de l'eau potable dans les réseaux privés
03-04/02/04	B011 04C	Sécurité chlore : intervention et échanges des bouteilles de chlore
03-04/02/04	N021 04A	Notions de base en détoxification
04-05/02/04	B011 04D	Sécurité chlore : intervention et échanges des bouteilles de chlore
09-13/02/04	E012 04A	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
10-12/02/04	B017 04A	Goûts et odeurs de l'eau potable
16-20/02/04	F001 04B	Exploiter une station d'épuration - 1° degré
16-20/02/04	F018 04A	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° degré module 2 : calculs et réglages
16-20/02/04	S002 04A	Diagnostic des cours d'eau
17-19/02/04	B025 04A	Initiation à la potabilisation
17-19/02/04	C019 04A	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
23-27/02/04	F002 04A	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° degré module 1 : mesures et diagnostics rapides
23-27/02/04	F007 04A	Conception et dimensionnement - module 1 : station d'épuration à boues activées
24-27/02/04	C020 04A	Qualification à la maintenance des disconnecteurs

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à :

Signature

Le :

et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2004 est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2004 !

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

COMMENT SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU MONDE DE L'EAU ? DÉCOUVREZ LA GAMME D'OUTILS DE VEILLE D'EAUDOC

Le système d'information de l'Office International de l'Eau vous propose toute une gamme d'outils de veille performants.

➤ **Comment être alerté des nouveaux articles, rapports et autres références bibliographiques parus sur une thématique particulière ?**

La diffusion sélective d'information vous permet de connaître les nouveautés intégrées dans nos bases de données documentaires techniques, scientifiques, juridiques, économiques ... Vous définissez la requête caractérisant votre centre d'intérêt avec l'aide de nos documentalistes et c'est tout. Le système vous avertit des nouvelles références susceptibles de vous intéresser, directement sur votre messagerie, à la périodicité que vous avez définie (sur abonnement). Vous pouvez ensuite nous commander les documents que vous souhaitez en ligne ; plusieurs modes de paiement sont disponibles : carte bancaire, chèque ou ligne de crédit (porte-feuille électronique à durée illimitée). Votre commande est traitée sous 48 heures et vos documents vous sont adressés par courrier. EAUDOC, c'est un fonds documentaire de plus de 200 000 références en ligne sélectionnées et analysées pour vous, qui s'enrichit en continu de 6 000 nouvelles références chaque année.

Pour les abonnés au forfait Eaudoc Premier, retrouvez également une sélection de ces nouveautés chaque mois dans le supplément électronique de la revue "Information Eaux" sur notre site, rubrique "Nouvelles références bibliographiques" ou sur votre messagerie (à la demande ; contactez-nous).

➤ **Comment ne pas passer à côté d'un événement ?**

Consultez en ligne l'agenda des événements (rubrique "actualités") pour tout savoir sur les dates à retenir dans les prochains mois : séminaires, salons, conférences, ... Certaines conférences sont annoncées plus d'un an à l'avance. Des liens vers les sites dédiés, les cas échéants, sont présentés. L'équipe de la documentation peut également vous réaliser une veille spécifique et personnalisée des événements futurs sur un ou plusieurs thèmes particuliers. Consultez-nous.

➤ **Comment connaître les toutes dernières parutions sur plus de 60 revues ?**

Un seul réflexe : la revue des sommaires (rubrique "Actualités"). Nous vous proposons en ligne les sommaires complets de plus de 60 titres incontournables du monde de l'eau, dès leur parution, pour être les premiers à repérer l'information qu'il vous fait, avant même son intégration dans les bases documentaires. Cet outil est mis à jour chaque semaine. De plus, un nouvel outil de recherche est à votre disposition sur la revue des sommaires pour retrouver l'information qu'il vous manque par mot du titre, auteur, revue ou date de parution (sur abonnement) .

Pour réaliser une veille spécifique, n'hésitez à nous contacter : eaudoc@oieau.fr

Et connectez-vous pour découvrir ces produits : <http://eaudoc.oieau.fr>



C@RTEL^{eau}

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.carteteau.org>

Agenda des Événements

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
18/12/03	Paris France	La gestion de l'eau : pour de nouvelles solidarités	Colloque AGRO, ENA, Polytechnique www.regardsinternational.com/
18/12/03	Limoges France	Les contrats de rivière	Université de Limoges CRIDEAU - CNRS/INRA crideau@drec.unilim.fr
11-15/01/04	Austin Texas - USA	Water Sources Conference and Exposition 2004	American Water Works Association www.awwa.org/conferences/sources/
26-27/01/04	Bangkok Thaïlande	Wastewater Treatment for Nutrient Removal and Reuse	Asian Institute of Technology www.serd.ait.ac.th/twinning icwnr@ait.ac.th
24-28/01/04	La Martinique	Assemblée Générale du RIOB	Secrétariat Technique Permanent du RIOB Fax : + 33 1 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr
28-29/01/04	Lyon France	Etiages et crues extrêmes régionaux en Europe Perspectives historiques	Société Hydrotechnique de France Tél. : 01.42.50.91.03 - Fax : 01.42.50.59.83 shf@shf.asso.fr
01-03/01/04	Montpellier France	3 ^{ème} Séminaires ISIM Sciences et Technologies de l'Eau	ISIM seminaire-eau@isim.univ-montp2.fr
04-08/02/04	Paris France	22 ^{ème} Salon International de la Santé, du Thermalisme et de la Thalassothérapie	Thermalies www.thermalies.com www.aqua-expo.com
05-06/02/04	Lille France	L'Europe de l'Eau l'Eau des Européens	Agence de l'Eau Artois-Picardie Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28 a.courtecuisse@eau-artois-picardie.fr www.eau-artois-picardie.fr
16-19/02/04	Abidjan Côte d'Ivoire	Partenariats pour l'Accès Durable à l'Eau Potable et à l'Assainissement	Union Africaine des Distributeurs d'Eau uade@globeaccess.net susher.uade@aviso.ci
17-20/02/04	Zaragoza Espagne	16 ^º Salon Internacional del Agua	SMAGUA info@feriazaragoza.com www.smagua.com
8-12/03/04	Lisbonne Portugal	7 ^º Congresso da Agua : Qualidade de Toda a Vida	Associação Portuguesa dos Recursos Hídricos apr@apr.pt www.aprh.pt
16-19/03/04	Londres U.K.	Oceanology International 2004	Ubifrance www.ubifrance.com pgalli@ubifrance.com
28/09 - 01/10/04	Amsterdam	Nutrient Management : European Experiences and Perspectives	European Water Association, Kirsten Overmann Tel +49 (0)2242-872 189, Fax +49 (0) 2242-872 135, Overmann@atv.de

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

ZOOM SUR L'EAU DANS LE NOUVEAU COURRIER DE L'UNESCO

A l'occasion de l'Année internationale de l'Eau douce 2003, le dernier numéro du Courrier de l'UNESCO propose un dossier spécial sur l'eau. Préparé par Barry James, journaliste spécialiste des questions écologiques, ce dossier met en évidence combien nous sommes loin encore des objectifs de développement liés à l'eau, et utilise des exemples du monde entier pour illustrer les différentes questions. Citons, parmi elles, la privatisation, les

conflits qui se posent autour de l'eau, la destruction des zones humides et la détérioration de l'eau souterraine ...

UNESCO

1 rue Miollis - 75015 Paris
Tél. : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11
www.unesco.org

LA REVUE VERTIGO ET LES GRANDS FLEUVES DU MONDE

Vertigo, la revue électronique des sciences de l'environnement, a décidé de consacrer son numéro de décembre à la question des grands fleuves dans le monde.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Case postale 8888 - Montréal (Québec) H3C 3P8 - CANADA
Tél. : (514) 987-3000
www.vertigo.uqam.ca

L'ENVIRONNEMENT ? CE QU'EN PENSENT LES EUROPÉENS



L'Office des Publications Officielles des Communautés Européennes vient d'éditionner une brochure présentant les préoccupations des Européens en matière d'environnement.

Cette synthèse montre comment les Européens sont de plus en plus conscients des grands problèmes environnementaux et préoccupés par eux. Elle permet également de mesurer le degré d'implication des Européens dans la lutte contre ces dégradations qui les préoccupent.

Les données utilisées dans ce document proviennent de deux sondages d'opinion, l'Eurobaromètre 58.0 et le Flash Eurobaromètre 123, réalisés au cours de l'année 2002. Les résultats complets de ces deux enquêtes peuvent être consultés sur le site internet de l'Union Européenne :

<http://europa.eu.int/comm/environment/barometer/index.htm>

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tél. : (352) 2929-1
opoce-info-info@cec.eu.int
publications.eu.int/

UN LEXIQUE 6 LANGUES DE L'EAU

Six langues pour comprendre tout ce qui s'écrit et se publie dans le domaine de l'eau : Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais. Cet ouvrage contient près de 5.000 termes techniques en usage dans le domaine de l'eau, tous traduits dans chacune de ces six langues.

EDITIONS JOHANNET

30 rue René Boulanger - 75010 Paris
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johannet.com

IDDRI :

LA MISE EN OEUVRE DU DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les accords multilatéraux sur l'environnement sont-ils efficaces ? En confrontant d'une manière tout à fait nouvelle les règles du droit aux résultats de la recherche sur les relations internationales, Sandrine Maljean-Dubois (chargée d'étude au CNRS) montre le cycle des influences qui s'opère entre le droit, le com-

portement des Etats et des individus et leur effet cumulé sur l'environnement. Elle identifie le rôle joué par les nombreux acteurs impliqués et souligne le caractère innovant du droit environnemental international.

À L'OMC ET LES SERVICES PUBLICS

Les services publics, auxquels nombre de pays sont attachés, peuvent-ils être concernés par l'Accord Général sur le Commerce des Services, en cours de négociation ? Hélène Ruiz Fabri et Jean-Philippe Crontiras (université Paris I) proposent une analyse juridique, qui donne des éléments de réponse.

Ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'IDDRI dans la rubrique publication.

INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

6, rue Général Clergerie - 75116 Paris
Tél. : 01 53 70 22 35 - Fax : 01 53 70 21 45
www.iddri.org - iddri@iddri.org

DOSSIER THÉMATIQUE : LES MARÉES NOIRES

Le 19 novembre 2002, le pétrolier " Prestige " faisait naufrage au large de la Galice provoquant ainsi une importante marée noire sur les côtes espagnoles, portugaises et françaises.

Un an après, les pouvoirs publics français et espagnols dressent un premier bilan des conséquences économiques, sociales et écologiques provoquées par cet accident maritime. Selon une estimation réalisée par l'organisation écologiste WWF, la marée noire du Prestige pourrait coûter près de 8 milliards d'euros sur dix ans.

A la suite du naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999, d'importants progrès ont été réalisés, au niveau national comme au niveau européen, pour accroître la sécurité du transport maritime. Après " le Prestige ", la législation a été à nouveau renforcée (les pétroliers à simple coque sont désormais interdits de séjour dans les ports de l'Union Européenne, les moyens destinés à aider les navires en difficulté ont été accrus) et le plafond d'indemnisation du FIPOL sensiblement relevé.

Au delà de ces " réactions réglementaires ", de nombreux enseignements ont été tirés de ces catastrophes, tant en matière de prévention que de lutte contre la pollution. Ainsi les différentes études menées sur ces événements et la façon dont ils ont été gérés permettent d'améliorer sans cesse les techniques de lutte contre les marées noires et la connaissance des procédés de " nettoyage " du milieu naturel.

Nous vous présentons ci-dessous quelques références extraites de nos bases de données traitant des marées noires. Vous pouvez retrouver d'avantage de documents portant sur cette thématique en lançant une recherche sur notre site.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a mis en ligne un dossier de presse : " Le Prestige, un an après ", qui fait le point sur cet événement et a ouvert un site internet consacré aux conséquences du naufrage de l'Erika (www.suivi-erika.info).

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans EAUDOC, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eaudoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref. biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez nous : eaudoc@oieau.fr

EVALUATION DES DOMMAGES DES MAREES NOIRES SUR L'ACTIVITE DE PECHE A PIED

99/00019

La survenance d'une marée noire provoque de nombreux dommages : certains sont directs, comme les coûts de nettoyage et de restauration, d'autres sont indirects, par exemple l'impact sur le tourisme, les loisirs, la biodiversité. Dans cette catégorie d'effets indirects, on trouve les aménités de la pratique de la pêche à pied. A la suite au naufrage de l'Erika, la saison de pêche à pied a été très affectée par les dommages causés par l'événement, la population touchée étant principalement celle de Nantes et celle du littoral. Même si un certain nombre d'individus ont continué à pêcher sur leur site habituel, sans diminution de fréquentation, la majorité des pêcheurs à pied ont abandonné cette activité et l'ont substitué, dans trois cas sur quatre, par d'autres activités de plein-air comme la promenade... - © 2003 INRA

FRE, INRA RENNES, ,NOTE TECHNIQUE,2000

Pour public spécialisé

RENFORCER LA LÉGISLATION DES MARÉES NOIRES

22/03524

Renforcement de la lutte contre les rejets d'hydrocarbures volontaires ou involontaires. Dispositions visant à améliorer le fonctionnement des tribunaux du littoral maritime spécialisés, à préciser leur compétence juridictionnelle et territoriale. Le texte précise aussi les moyens dont disposent les collectivités locales pour démontrer leur préjudice. - © 2003 OIEau

FRE, LE GUEN J., ASSEMBLEE NATIONALE,QUESTION ECRITE,2003, 2 p.

Pour tout public

LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DU NAUFRAGE DE L'ERIKA

22/03514

Indemnisation des marées noires : rôle du FIPOL. Précisions sur les modalités et le montant de l'indemnisation versée suite au naufrage de l'Erika. Action de la France pour assurer une meilleure indemnisation des victimes de marées noires (réforme du plafond d'indemnisation du FIPOL). - © 2003 OIEau

FRE, BALKANY P., QUESTION ECRITE,2003, 1 p.

Pour tout public

References Bibliographiques

DEVELOPMENT AND APPLICATION OF OIL SPILL MODEL FOR SINGAPORE COASTAL WATERS

67/23114

Modélisation de marée noire. Modèle mathématique tridimensionnel de prévision des nappes (mouvements, devenir). Processus simulés: dispersion, advection, diffusion turbulente, évaporation, dissolution, dispersion verticale, rejet à la côte, adsorption sédimentaire. Validation via images satellitaires et observation terrain pour Singapour (bonne conformité). - © 2003 OIEau

ENG, CHAO X., SHANKAR J.N., WANG S.S.Y., ,ARTICLE DE PERIODIQUE,2003, JOURNAL OF HYDRAULIC ENGINEERING, 495-503

Pour public spécialisé

EVALUATION DES DOMMAGES DES MAREES NOIRES : ILLUSTRATION A PARTIR DU CAS DE L'ERIKA ET DES PERTES D'AMENITES DES RESIDENTS

67/21971

Evaluation monétaire, basée sur l'évaluation contingente, des pertes d'aménité suite à la marée noire causée par le naufrage de l'Erika. L'article évalue les effets de la marée noire sur la pratique de la pêche à pied, loisir très pratiqué dans la région. Il met en évidence l'importance de l'évaluation économique du coût social et les efforts entrepris pour légitimer cette approche. - © 2003 OIEau

FRE, BONNIEUX F., RAINELLI P., ACTE DE CONFERENCE,2002, 17 p.

Pour public averti

MOYENS DE LUTTE CONTRE LES MARÉES NOIRES

22/03390

Inventaire des moyens de lutte contre les marées noires disponibles en Méditerranée. Coopérations Franco-Espagnole et Franco-Italienne en matière de lutte contre les pollutions marines. - © 2003 OIEau

FRE, LIBERTI F., QUESTION ECRITE,2002, 1 p.

Pour tout public

MESURES GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE LES MARÉES NOIRES

22/03189

Dans cette réponse, le ministre de l'environnement dresse un inventaire des textes récemment adoptés pour améliorer le dispositif de prévention/répression des marées noires. - © 2002 OIEau

FRE, ASCHIERI A., QUESTION ECRITE,2002

Pour tout public

LA RÉFORME DU FIPOL EST ENGAGÉE

22/03542

Consensus de la Communauté Internationale permettant aux Etats qui le souhaitent de bénéficier d'une couverture supplémentaire (accord sur une augmentation du plafond d'indemnisation du FIPOL). Point sur la répression des auteurs de marées noires. - © 2003 OIEau

FRE, ASSEMBLEE NATIONALE,QUESTION ECRITE, 2003

Pour tout public

L'IDEMNISATION DES MARÉES NOIRES : VERS UNE RÉFORME DU FIPOL

22/03545

Augmentation du plafond du FIPOL visant à assurer une meilleure indemnisation des victimes et une meilleure prise en compte des dommages à l'environnement. Accord de la communauté internationale (engagement de la France sur une ratification rapide). - © 2003 OIEau

FRE, LE GUEN J., ASSEMBLEE NATIONALE, QUESTION ECRITE, 2003

Pour tout public

L'EVALUATION DES DOMMAGES ET BENEFICES ENVIRONNEMENTAUX. EXEMPLE : L'EVALUATION DES PERTES D'AMENITES DES PECHEURS A PIED SUITE AU NAUFRAGE DE L'ERIKA

67/23208

Parmi les différents impacts d'une marée noire, les effets non commerciaux représentent une part non négligeable mais leurs coûts sont rarement estimés. Les pertes d'aménité suite au naufrage de l'Erika dont est victime la pêche à pied sont évalués à partir des coûts de transport. Ces pertes sont aussi élevées que les coûts de nettoyage, soit 100 à 120 millions d'euros. - © 2003 OIEau

FRE, RAINELLI P., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, LA HOUILLE BLANCHE, 118-122

Pour public averti

LES CATASTROPHES ÉCOLOGIQUES PROVOQUÉES PAR LES PÉTROLIERS

22/03459

Actions engagées par la France et l'Union Européenne pour surmonter les catastrophes écologiques liées aux dégazages et aux marées noires. Point sur la réglementation du transport maritime de pétrole. - © 2003 OIEau

FRE, LIGNIERES-CASSOU M., QUESTION ECRITE, 2003, 2 p.

Pour tout public

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CONCERNANT LES PAQUETS ERIKA 1 ET 2

22/03474

Texte faisant le point sur les propositions élaborées par la Commission européenne pour renforcer la sécurité du transport maritime au lendemain du naufrage de l'Erika. Sont aussi présentées les mesures prises par le gouvernement français pour lutter contre les marées noires (d'origine volontaire ou accidentelle). - © 2003 OIEau

FRE, GAUTIER G., QUESTION ECRITE, 2002, 2 p.

Pour tout public

CIRCULAIRE N 2003-4 DU 6 JANVIER 2003 RELATIVE AUX RECOMMANDATIONS SANITAIRES À RESPECTER LORS DES OPÉRATIONS DE LUTTE ANTIPOLLUTION

22/03396

Texte précisant les mesures de protection sanitaire à mettre en oeuvre par les personnes engagées dans des opérations de dépollution (lutte contre les marées noires). - © 2003 OIEau

FRE, CIRCULAIRE, 2003, 3 p.

Pour tout public

POLITIQUE COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ MARITIME

22/03392

Renforcement des moyens de lutte et de prévention des marées noires. Mesures prises au niveau européen et modifications apportées au droit maritime international. - © 2003 OIEau

FRE, ROBIN-RODRIGO C., QUESTION ECRITE, 2002, 1 p.

Pour tout public

QUESTION ÉCRITE RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES MARÉES NOIRES

22/03363

Ce texte expose les évolutions que l'Union européenne entend apporter au droit communautaire afin de renforcer la sécurité du transport maritime. Ces mesures portent notamment sur : l'interdiction des pétroliers à simple coque, le renforcement des inspections des navires, la création de l'agence européenne de sécurité maritime. - © 2003 OIEau

FRE, MATHIS Jean-Claude, QUESTION ECRITE, 2002, 1p.

Pour tout public

MARÉE NOIRE DE L'ERIKA : VERS UNE RÉPARATION DU PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE ?

22/03183

Responsabilité environnementale et préjudice écologique. A propos de la marée noire provoquée par l'Erika, Laurent Le Corre mène une réflexion sur la nécessité de réparer le "préjudice écologique" et sur les difficultés qui s'opposent à une telle réparation. - © 2002 OIEau

FRE, LE CORRE L., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2002, DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, 91-93

Pour public spécialisé

DÉCISION DU 9 NOVEMBRE 2000 RELATIVE À LA MISE EN OEUVRE DU RÉSEAU DE SUIVI SCIENTIFIQUE DES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES ET ÉCOTOXICOLOGIQUES DE LA MARÉE NOIRE DUE AU NAUFRAGE DE L'ERIKA

22/02706

Estimation de l'intensité des dommages causés aux espèces et écosystèmes assortis du suivi du retour à l'équilibre de ces écosystèmes. Modalités d'organisation et d'intervention de ce réseau de suivi et d'évaluation (implication et rôle matériel des Agences de l'eau, du CEDRE, DIREN, associations et protection de la nature, des pouvoirs public, etc...). - © 2001 OIEau

FRE, DECISION, 2000, BOMATE

Pour public spécialisé

DISPERGATOREN ALS OPTION BEI DER ÖLUNFALLBEKÄMPFUNG=DISPERSANTS AS AN OPTION IN OIL-SPILL COMBATING

67/16345

Examen de l'efficacité de l'utilisation de dispersants, notamment à base de composés aromatiques polycycliques, pour lutter contre la marée noire provoquée sur les côtes allemandes par l'accident du pétrolier "Pallas". Toxicité et impact sur l'environnement de ces dispersants ; effet sur les métaux lourds, sur l'absorption par les sédiments marins ; effet de la houle. - © 2001 OIEau

GER, BRENK V., LÜBBE T. P., VAN BERNEM K. H., et al., ,ARTICLE DE PERIODIQUE, 2000, HYDROLOGIE UND WASSERBEWIRTSCHAFTUNG, 290-301

Pour public averti

A FIELD DEMONSTRATION OF THE EFFICACY OF BIOREMEDIATION TO TREAT OILED SHORELINES FOLLOWING THE SEA EMPRESS" INCIDENT"

67/15200

Marée noire et bioremédiation. Etude effectuée in-situ lors de l'accident du Sea Empress. L'application d'éléments nutritifs minéraux et d'engrais à libération lente semble être une technique peu coûteuse, intéressante pour traiter les côtes souillées. - © 1999 OIEau

ENG, LETHBRIDGE G., MITCHELL D., SWANNELL R. P. J., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1999, ENVIRONMENTAL TECHNOLOGY, 863-873

Pour public averti

INFLUENCE OF DISPERSANTS ON THE BIOAVAILABILITY AND TROPHIC TRANSFER OF PETROLEUM HYDROCARBONS TO PRIMARY LEVELS OF A MARINE FOOD CHAIN

67/08267

Effet des agents dispersants dans une chaîne alimentaire marine. Etude expérimentale sur le transfert de dispersants chimiques tensio-actifs utilisés après une marée noire notamment bioaccumulation du naphthalène dans le zooplancton et le phytoplancton. - © 1999 OIEau

ENG, SCHLOSSER J. A., SCHWARTZ G. J. B., WOLFE M. F., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1998, AQUAT. TOXICOL., 1998, 42, N 3, 211-227

Pour public spécialisé

THE DEEP BENTHOS OF PRINCE WILLIAM SOUND, ALASKA, 16 MONTHS AFTER THE EXXON VALDEZ" OIL SPILL"

67/07958

Etat du benthos marin profond après marée noire. Analyses taxonomiques (abondance, diversité) et sédimentaire (granulométrie, composition, carbone organique, ^{13}C , hydrocarbure). Tests statistiques multivariés (cluster, ordination, correspondance), corrélation. Pas de perturbations observées entre -40/-100 m. Nombreuses illustrations. Bibliographie complète. - © 1999 OIEau

ENG, BLANCHARD A., FEDER H. M., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1998, MAR. POLLUT. BULL., 1998, 36, N 2, 118-130

Pour public spécialisé

LONG TERM EVOLUTION OF PETROLEUM BIOMARKERS IN MANGROVE SOIL (GUADELOUPE)

67/05481

Examen de l'efficacité de l'utilisation de dispersants, notamment à base de composés aromatiques polycycliques, pour lutter contre la marée noire provoquée sur les côtes allemandes par l'accident du pétrolier "Pallas". Toxicité et impact sur l'environnement de ces dispersants ; effet sur les métaux lourds, sur l'absorption par les sédiments marins ; effet de la houle. - © 1999 OIEau

ENG, DOUMENQ P., GUILIANO M., MUNOZ D., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1997, MAR. POLLUT. BULL., 1997, 34, N 11, 868-874

Pour public averti

SPREADING OF OIL SPILLED UNDER FLOATING BROKEN ICE

67/04334

Propagation de marée noire sous la glace. Modèle numérique simulant la progression du pétrole sous le manteau glaciaire flottant en mer calme et son infiltration par les cassures des blocs. Etude expérimentale prenant en compte les tensions superficielles et les forces visqueuses. - © 1999 OIEau

ENG, WEERASURIYA S. A., YAPA P. D., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1997, J. HYDRAUL. ENG., 1997, 123, N 8, 676-683

Pour public spécialisé

References Bibliographiques

LES COÛTS D'UN NOUVEAU RÉGIME D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE MAREES NOIRES

66/81008

Indemnisation des dommages dus à la marée noire. - © 1999 OIEau

FRE, ASTYANAX, ,ARTICLE DE PERIODIQUE,1986, ENVIRON. POLICY LAW, 1986, 16, N 2, 64-75

Pour tout public

SPECIAL POLLUTIONS MARINES ET COTIERES

67/00150

Pollutions marines et côtières. Protection du littoral européen, impacts de la navigation, coûts locaux, marée noire, coopération Belgique/Royaume Uni. Actualité de l'OELM. Détail : SIG, Eurosites, qualité eau, trait de côte, préservation des dunes. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE,1996, LARUS, 1996, PRINTEMPS, janv-43

Pour tout public

EVALUATION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL ASSOCIE AUX DEVERSEMENTS D'HYDROCARBUR- ES EN MER : APPLICATION AU PARC NATIONAL FORILLON, GOLFE DU SAINT-LAURENT, CANADA

67/00105

Risque environnemental et marée noire. Méthodologie d'évaluation établie pour le golfe du Saint Laurent. Classification du littoral vulnérable selon géomorphologie, granulométrie sédimentaire, hydrodynamisme, biotopes exceptionnels... Identification des scénarii, orientation des stratégies protectrices. - © 1999 OIEau

FRE, BOIVIN D. J., EL-SABH M. I., QUENNEVILLE R., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1996, WATER QUAL. RES. J. CANADA, 1996, 31, N 1, 175-196

Pour public averti

LE TRAITEMENT DES DECHETS DE MAREE NOIRE

66/99159

Gestion et élimination des déchets collectés à l'issue des opérations de nettoyage du littoral après une marée noire. - © 1999 OIEau

FRE, ALBRECHT M., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1995, BULL. INF. CEDRE, 1995, N 6, 04-août

Pour public averti

LEVE DU MAZOUTAGE DU LITTORAL DE LA BAIE CHEDABUCTO (NOUVELLE-ECOSSE) EN 1992

66/89822

Marée noire. Biodégradation du fioul lourd suite au naufrage de l'Arrow en 1970 et facilitée par les sédiments fin brassés par les vagues. En 1992, les zones encore touchées correspondent à des galets en zones abritées qui ont pu toutefois favoriser la pousse des végétaux. - © 1999 OIEau

FRE, HUMPHREY B., MCGUIRE B. E., OWENS E. H., ENVIRON. CANADA, OTTAWA, 1994,RAPPORT,1994, 91 P.

Pour public averti

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

NATURE	DATE DE SIGNATURE	TITRE
Arrêté	03 novembre 2003	Relatif aux modalités de demande de prolongation de délai pris en application de l'article l'article 51 du décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles. (JO du 03/12/2003)
Arrêt	17 octobre 2003	Arrêt du Conseil d'Etat du 17 octobre 2003 Syndicat des copropriétaires de la résidence "ATLANTIS" et autres.
Arrêté	17 septembre 2003	Relatif aux méthodes d'analyse des échantillons d'eau et à leurs caractéristiques de performance (JO du 07/11/2003)
Arrêt	24 septembre 2003	Arrêt du Conseil d'Etat, 24 septembre 2003, n° 242065, Secrétaire d'Etat au logement c/Commune de Clermond-Ferrand - Participation pour raccordement à l'égout
Arrêt	24 septembre 2003	Arrêt du Conseil d'Etat, 24 septembre 2003, Compagnie générale des eaux, n° 238483 - Cas de non-raccordabilité à un réseau d'assainissement et rappel des possibilités de déroger à l'obligation de raccordement
Arrêt	30 juillet 2003	Arrêt du Conseil d'Etat Section du contentieux, 30 juillet 2003, Compagnie générale des eaux, n°235398 2003/07/30 - Conditions de légalité d'une surtaxe instituée pour couvrir les factures d'eau impayées
Arrêt	9 juillet 2003	Arrêt du Conseil d'Etat du 9 juillet 2003 n° 221070 M. Ferrand Nature juridique des redevances d'assainissement
Arrêt	17 octobre 2003	Arrêt du Conseil d'Etat, 17 octobre 2003, M. Bompard et autres Légalité d'une surtaxe instituée pour couvrir les annuités d'un emprunt contracté par une commune pour procéder au renouvellement et à l'extension de son réseau de distribution d'eau potable
Arrêt	23 mai 2003	Arrêt du Conseil d'Etat, 23 mai 2003, n° 249995, Communauté de Communes Artois-Lys - Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonomes. modalités de financement d'un service public d'assainissement non collectif



Le Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable
(Direction de l'eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et des Affaires Rurales
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL

La Région Limousin



Le Ministère de la Santé,
de la Famille
et des Personnes Handicapées
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Revue des sommaires électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Mise à disposition de documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les grands comptes, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Revue des sommaires électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Mise à disposition de documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- + Notre revue *Information Eaux* électronique : tous les mois, les actualités du monde de l'eau, l'actualité documentaire, une sélection des derniers articles de nos bases,
- + La revue de presse électronique quotidienne.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Revue des sommaires électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Mise à disposition de documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- + Notre revue *Information Eaux* électronique : tous les mois, les actualités du monde de l'eau, l'actualité documentaire, une sélection des derniers articles de nos bases,
- + La revue de presse électronique quotidienne,

- + *Information Eaux* en version papier sur votre bureau,
- + La lettre Eaudoc avec les dernières références bibliographiques de nos bases sur votre messagerie,
- + La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

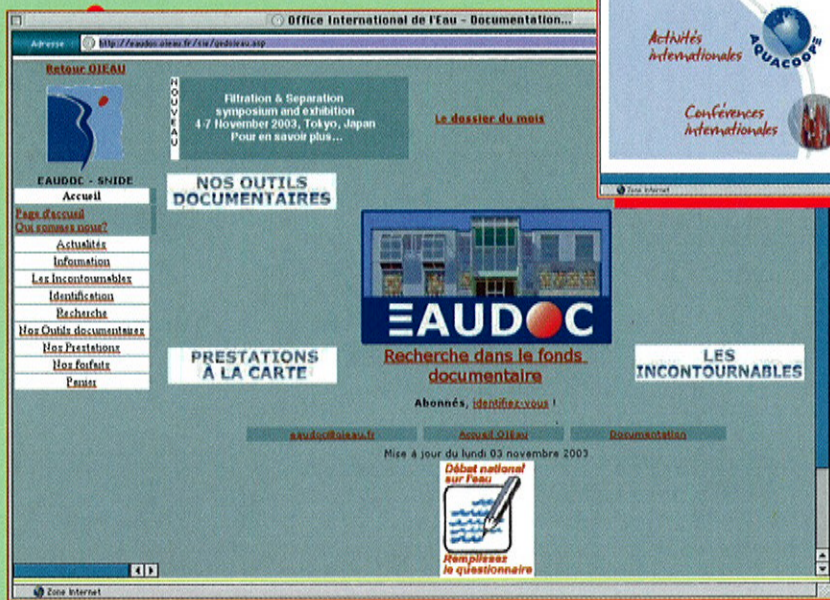
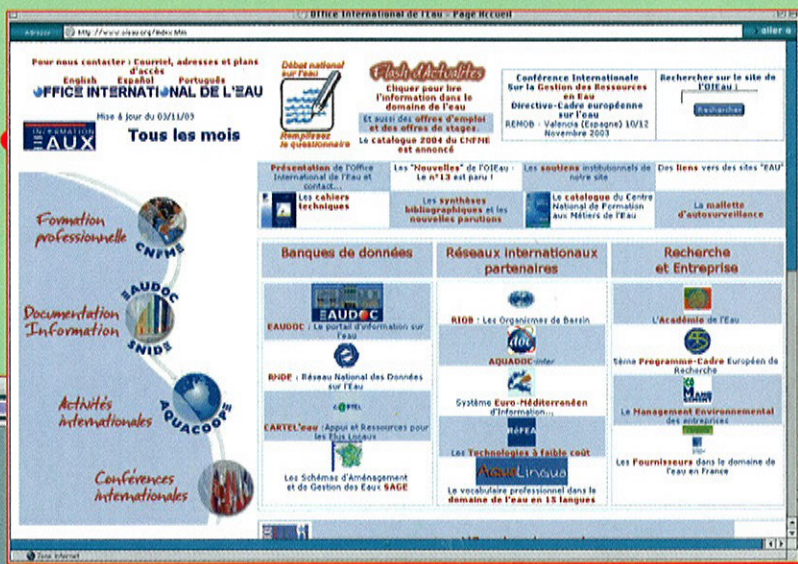
<http://eaudoc.oieau.fr>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

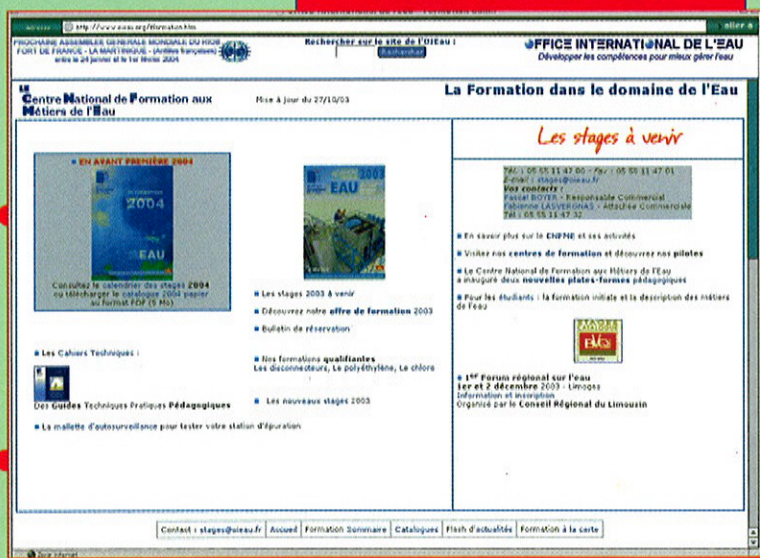


Les 220 000 références bibliographiques de EAUDOC à rechercher et commander en ligne.

<http://www.oieau.org>

<http://www.oieau.org>

Les 343 Stages 2004
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau



Office International de l'Eau
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>